



Conseil économique et social

Distr. limitée
8 mai 2018
Français
Original: anglais, français
et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Quatre-vingt-dix-huitième réunion

Genève, 18 mai 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Comité

des transports intérieurs :

décisions sur les questions relatives

au Comité des transports intérieurs

Décision approuvant le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2018–2019

Contexte

1. Lors de sa quatre-vingtième session (Genève, 20–23 février 2018), le Comité des transports intérieurs a adopté le programme de travail du sous-programme « Transports » pour 2018–2019, figurant dans le document ECE/TRANS/2018/21, Corr.1. et Add.1.
2. Le Comité exécutif est invité à approuver le programme de travail du sous-programme « Transports » pour la période 2018–2019.

Projet de décision

3. Le Comité exécutif approuve par le présent document le programme de travail du sous-programme « Transports » pour la période 2018–2019, figurant dans le document ECE/TRANS/ 2018/21, Corr.1. et Add.1.
-